



GARES & CONNEXIONS



NOTATIONS CADRES G&C, STRIKE UNSA !

Mercredi 16 mars s'est tenue la commission de notation des cadres. Vos délégué(e)s de commission UNSA-Ferroviaire remercient tous les agents qui leur ont fait confiance pour porter leurs réclamations et, plus particulièrement, pour les contingents supplémentaires en position de rémunération.

100 % DES PR ATTRIBUÉES EN CONTINGENTS SUPPLÉMENTAIRES ÉMANENT D'UN COURRIER DE RÉCLAMATION ADRESSÉ À L'UNSA-FERROVIAIRE !

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués de commission UNSA-Ferroviaire, pour comprendre l'ingénierie de notation appliquée par la direction en commission.

AVEC L'UNSA, PAS DE BLA-BLA, DES RÉSULTATS !

La majoration salariale par les positions de rémunération (PR)

Le calcul des PR attribuées lors de l'exercice de notation est encadré par le chapitre 6 du Statut. Donc, lorsque vous sollicitez vos délégués de commission, c'est pour obtenir une position en contingent supplémentaire (CS) ou une PR hors compte (HC). Les premières proviennent du cumul des arrondis lié aux conditions de classement, soit **16 PR** cette année. Les secondes, hors comptes, sont attribuées soit à certains collègues mis à disposition en filiales (AREP, etc.), soit en application de mesures individuelles ou collectives à la suite de réorganisations.

Par ailleurs, la direction peut également attribuer à la commission des PR HC supplémentaires au nombre de **5** cette année. Les interventions de l'**UNSA-Ferroviaire** sur toutes les réclamations qui lui ont été adressées ont permis de **satisfaire 4 des 5 PR HC**.

Avancement en grade par notation au niveau supérieur

La direction de l'entreprise a attribué **80 niveaux 2**, **7 niveaux 2 hors contingent** et **20 niveaux 3** de la qualification H.

Ces promotions « exceptionnelles » ont été obtenues par le biais des **revendications portées par l'UNSA-Ferroviaire** lors des négociations sur la NAO de l'automne dernier, soit plus 15 % de niveaux 2 attribués, réduction de 14 à 12 ans du délai maximum sur le niveau 1 et création du niveau 3 de la qualification H.

Avancement en grade par notation à la qualification supérieure

Cette année, le nombre de postes vacants baisse fortement (60 contre 98 l'année dernière). Cependant, les promotions en qualification restent insuffisantes pour tous les pourvoir d'un titulaire.

